

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA**

**Bruxelles, le 24 mars 2016**

*Les informations reprises ci-dessous constituent une information réglementée telle que définie par la loi belge du 2 août 2002 et l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 sur les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.*

### **Annnonce de l'achèvement du processus pour la vente de fractions d'actions**

Viohalco SA (ci-après dénommée la Société) annonce, en date du 22 mars 2016, la vente des 2,611 actions dématérialisées de la Société résultant des droits rompus sur les nouvelles actions dématérialisées suite à l'augmentation du capital de la Société. Il est rappelé que le 10 juillet 2015, l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société a approuvé l'augmentation de capital de la Société à hauteur de EUR 12,669,660.51, en raison de l'absorption de Sidenor Holdings SA, conformément aux dispositions de la Directive 2005/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005, de la loi grecque 3777/2009 conjointement aux dispositions de la Loi codifiée 2190/1920 sur les sociétés anonymes et aux articles 772/1 et suivants du Code des sociétés belge, suivie par l'émission de 13,553,338 nouvelles actions sans valeur nominale.

NBG SECURITIES S.A, en sa qualité de membre autorisé de la Bourse d'Athènes qui a effectué la vente ci-dessus, déposera auprès de la Caisse des prêts et dépôts grecque (Acadimias 40, Athènes, tél. 213-2116100) pour le compte des bénéficiaires, sur une base proportionnelle, le produit net de la vente (après déduction de tous les frais et taxes associés, le produit net s'établit à EUR 2,650.96, soit EUR 1,015 par action entière), au plus tard dans un délai de sept (7) jours ouvrables, comme prévu dans la Décision No 13/375/17.03.2006 du Conseil d'administration de la Commission hellénique des marchés financiers.

Les bénéficiaires du produit de la vente sont les actionnaires, détenteurs de fractions d'actions, qui étaient inscrits aux registres du Système des titres dématérialisés (DSS) de l'AthexCSD au 24/07/2015.

Afin de percevoir le montant du produit net auquel ils ont droit, les bénéficiaires doivent contacter préalablement le Service des relations avec les investisseurs de la Société (tél. +30 210 6861111 et 6787773), pour obtenir le certificat correspondant et le soumettre pour le paiement (ainsi que les documents nécessaires) à la Caisse des prêts et dépôts grecque.

### **A propos de Viohalco**

*Viohalco SA est la société holding de plusieurs entreprises de transformation de métal en Europe, basée en Belgique. Avec des sites de production en Grèce , Bulgarie , Roumanie , Russie, Australie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de l'aluminium, du cuivre, de câbles, de l'acier et de tubes en acier, générant un chiffre d'affaires annuel de 2,9 milliards d'euros . En outre, Viohalco et ses sociétés possèdent des biens immobiliers importants en Grèce. Certaines de ces propriétés ont été réaménagées en tant que projets de développement immobilier. Pour plus d'informations sur notre société, veuillez consultez notre site internet à l'adresse [www.viohalco.com](http://www.viohalco.com)*